

MODALITÉS DE PARTICIPATION ET PRIX DU CONCOURS 2024

TRECODEC est un éco-organisme à but non lucratif dont la mission est l'organisation de la collecte et du traitement de filières de déchets réglementés par les provinces.

Pour la TRECODEC reconduit un jeu concours sur la collecte des piles et accumulateurs usagés, destiné aux écoles primaires et secondaires de Nouvelle-Calédonie.

Chaque établissement scolaire désireux d'y participer reçoit une borne de collecte bleu de 30 L avec couvercle (dimension 40 x 50 cm) munie d'un autocollant et d'une affiche indiquant la localisation de la borne et le type de piles pouvant être recyclées.

→ Vous n'avez pas encore de borne de collecte ? spécifiez-le sur la fiche d'adhésion, un bac vous sera livré

Sur demande, des supports de communication pourront être diffusés (affiches de sensibilisation, posters sur le recyclage, mini-collecteur en carton). Le présent concours est agréé par la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie.

Le concours en quelques dates :

Inscriptions : du 19 février 2024 au vendredi 29 mars 2024 (délai d'envoi des formulaires)

Début du concours : 1^{er} avril 2024

Fin du concours : 13 septembre 2024

Collecte finale des bacs de collecte : à partir du 16 septembre 2024

Résultats : à partir du mois d'octobre 2024

Informations clés :

- Une collecte intermédiaire (avant la date de clôture du concours) est possible sur demande et validation par l'organisme TRECODEC.

A noter que les piles qui n'auront pas pu être récupérées le jour de passage de la collecte finale ne seront pas intégrées à la pesée du concours.

- Lors de la clôture de l'opération, un opérateur de collecte désigné par TRECODEC effectuera la tournée des établissements afin de collecter les piles et accumulateurs. Chaque enlèvement sera identifié en mentionnant le nom de l'établissement. Une pesée officielle avec un ticket de pesée justificatif sera effectuée par l'opérateur de traitement qui transmettra ces informations auprès de l'éco-organisme.

- Un prix pour les 5 établissements ayant collecté le plus de piles (calcul au ratio Kg de piles/nb d'élèves)

- Un prix sera remis à l'établissement qui aura collecté le plus de piles et accumulateurs usagés.

- A la fin du concours, sauf contre-ordre de l'établissement scolaire, les bornes de collecte sont laissées au sein des écoles afin de poursuivre l'opération de collecte des piles et accumulateurs usagés et développer, à l'année, la sensibilisation des élèves sur l'importance du recyclage de ces déchets.
- Cette initiative devrait être reconduite chaque année et peut s'intégrer dans la démarche de label EDD.

Les Prix :

Gagnants au ratio Kg de piles/nombre d'élèves :

- 1^{er} prix : 80.000 Frs
- 2^e Prix : 70.000 Frs
- 3^e Prix : 60.000 Frs
- 4^e Prix et 5e : 50.000 Frs

Gagnant au meilleur tonnage de piles (hors ratio) :

- 1^{er} prix : 80.000 Frs

Attribution :

L'attribution du lot est basée sur la quantité de piles et accumulateurs usagés collectés (en poids) rapportée au nombre d'élèves dans l'établissement, afin de ne pas pénaliser les plus petites structures. Un prix sera attribué à l'établissement ayant collecté le plus de piles, au kilo, sans prise en compte du nombre d'élèves.

Le chèque/virement sera libellé à l'ordre de l'école.

Définition du lot :

L'établissement gagnant choisira la nature de la récompense et ce, afin de s'adapter au besoin propre de l'établissement (achat d'un équipement pour les classes, récompense attribuée à une classe et son professeur ou un groupe d'élèves ayant fortement contribué au concours, etc.).

Fiche / message de sensibilisation

- ***Pourquoi collecter puis recycler ses piles et accumulateurs usagés ?***

Les piles et accumulateurs se révèlent être dangereux une fois en fin de vie. Ce ne sont alors pas des déchets comme les autres car elles peuvent devenir nocifs lorsqu'elles sont rejetées avec les déchets ménagers habituels ou dans la nature.

Il est alors important de les recycler en les jetant dans les bornes de collecte dédiées mises en place par l'éco-organisme TRECODEC.

Il en va de la responsabilité de chacun, aujourd'hui, de faire le bon geste en jetant les piles et accumulateurs dans les collecteurs et non dans la nature ou même dans la poubelle ménagère au sein de laquelle la récupération des piles et accumulateurs est impossible.

La sensibilisation des plus jeunes permet de construire un avenir plus respectueux de l'environnement en inscrivant le tri des déchets comme un réflexe quotidien.

Le recyclage des déchets permet de :

- **Économiser nos ressources naturelles de métaux entrant dans la composition des piles :** zinc, manganèse, cadmium... Récupérer ces matières premières et les réintroduire dans le circuit de fabrication des piles, c'est agir en faveur du développement durable. Le zinc et le manganèse sont les métaux les plus courants utilisés dans les piles. Les économies réalisées en termes d'extraction et de transport grâce au recyclage des piles ne sont pas négligeables ;
- **réduire la pollution visuelle.**
- **Protéger notre santé par les éléments toxiques contenus dans les piles et accumulateurs usagés ;**
- **Diminuer le volume des ordures ménagères, véritable enjeu pour la Nouvelle Calédonie et plus globalement la planète ;**
- **Éviter les pollutions des sols, eaux et airs** quand celles-ci sont rejetées dans la nature ;
- **Protéger notre environnement, notre île.**

- ***Que deviennent nos piles et accumulateurs usagés une fois recyclés ?***

En 2023, plus de 24 Tonnes de piles et accumulateurs usagés ont été collectés et recyclés en Nouvelle-Calédonie sous l'organisation de TRECODEC. Leur destination est une unité de traitement spécialisée en Corée.

Source : Corepile

- **Que deviennent les différents produits récupérés :**

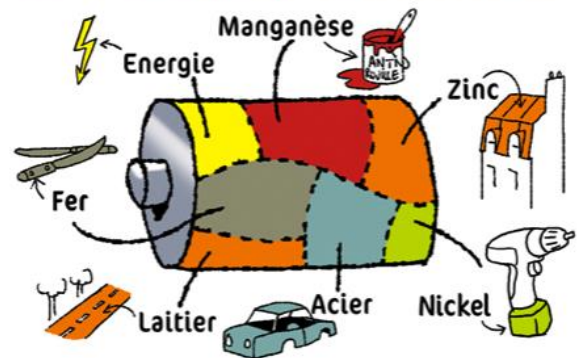
- le manganèse est utilisé dans la peinture anti-rouille ;
- le fer et le manganèse peuvent être utilisés afin de faire des couverts de cuisine ou pour fabriquer les dents des pelleteuses ;
- le mercure sert à des applications industrielles spécifiques et pharmaceutiques ;
- l'acier permet de fabriquer par exemple, des carrosseries de voitures ;
- le zinc est réutilisé pour faire des gouttières pluviales et des toitures ;
- le cadmium est réemployé pour fabriquer de nouvelles batteries etc.

Le Saviez-vous avec Trecodec organisme
www.trecodec.nc

2 piles = 1 clé de maison
3 piles = 1 fourchette
5 piles = 1 canette

Donnons une 2^{ème} vie à nos déchets, recyclons-les !

Dans une pile, tout est utile !



Pensez à collecter les batteries de matériels portatifs (De perceuses, d'ordinateurs, de téléphone), ils sont plus lourds que les piles bâtons et boutons !

- **Quels types de piles et d'accumulateurs peuvent être collectés dans les bornes de collecte ?**

- Piles boutons,
- Piles bâtons,
- Batteries de téléphone portable,
- Batteries d'ordinateur portable,
- Batteries de matériels de bricolage,

Exception : les batteries de voiture et d'onduleur au plomb n'entrent pas dans le cadre du concours. Elles sont à déposer en déchèterie ou point de collecte TRECOCODEC.



RETROSPECTIVE

- **Résultats du concours 2023 :**

Félicitation aux gagnants !

Vous aussi relevez le défi, mettez en valeur votre établissement en augmentant votre taux de collecte de piles et accumulateurs usagés en 2024 !

Nombre d'établissements participants : 91 inscrits

Nombre de participants : 22919 élèves

Total Piles et Accumulateurs Usagés collectés : 4616 kilos (19% du tonnage total)

LAUREATS	ETABLISSEMENT
1ER PRIX	COLLEGE JEAN MARIOTTI
	COLLEGE HAVILA
	COLLEGE DE TIETA

LAUREATS	CATEGORIE	ETABLISSEMENT
1ER PRIX	PRIMAIRES	ECOLE DE HNACAOM
		ECOLE DE MONTFAOUE
		GS COURTOT GERVOLINO
	SECONDAIRES	COLLEGE DE TIETA
		COLLEGE HAVILA
		COLLEGE JEAN MARIOTTI
2EME PRIX	PRIMAIRES	ECOLE PILOTE HNASSE
		GS BOYER CARLIER
		ECOLE ATITU - ANNEXE NETCHAOT
	SECONDAIRES	ALP KOUMAC
		COLLEGE SACRE-CŒUR
		COLLEGE DE TADINE
3EME PRIX	PRIMAIRES	ECOLE PRIMAIRE DE LUENGONI
		GS JACQUES CLAVEL
		ECOLE MATERNELLE BWADOUVALAN
	SECONDAIRES	COLLEGE DE OUEGOA
		COLLEGE DE TUBAND
		COLLEGE SHEA TIAOU